



# CHARTRE D'ADHÉSION

FNE LR est une fédération régionale associative pour la protection de la nature et de l'environnement en Languedoc-Roussillon, fondée en septembre 2013 et régie par la loi de 1901.

Les actions de FNE LR sont empreintes d'un esprit d'indépendance à l'égard des pouvoirs publics, des partis politiques, des syndicats, des cultes ou d'intérêts professionnels ou économiques.

FNE LR a pour objet la protection de la nature et de l'environnement et est composée d'adhérents que sont :

- des fédérations ou unions d'associations de protection de la nature et de l'environnement,
- des associations de protection de la nature et de l'environnement,
- des associations ou des fédérations dont l'objet n'est pas prioritairement l'environnement, mais qui souhaitent par leur action contribuer à sa préservation,
- des personnes physiques ayant acquitté la cotisation de l'année en cours et signé la présente charte.

Cette charte s'adresse à chacun d'entre eux.

FNE LR vise à contribuer à l'élaboration d'une société qui réconcilie l'homme et la nature (milieux et monde vivant) et cela de façon démocratique. Elle a essentiellement vocation à agir concrètement pour la préservation de l'environnement, de la nature et de l'amélioration du cadre de vie au sens large en Languedoc-Roussillon.

Pour cela, elle entend faire progresser les objectifs suivants, en particulier :

- ✓ protéger, conserver et favoriser la restauration des espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sites et les paysages, le cadre de vie dans une perspective de développement durable ;
- ✓ lutter contre les diverses pollutions et nuisances, et prévenir les risques naturels et technologiques ;
- ✓ améliorer l'environnement au sens large par un aménagement harmonieux et équilibré du territoire et maîtriser l'urbanisme ;
- ✓ mettre en évidence les liens entre santé et environnement.